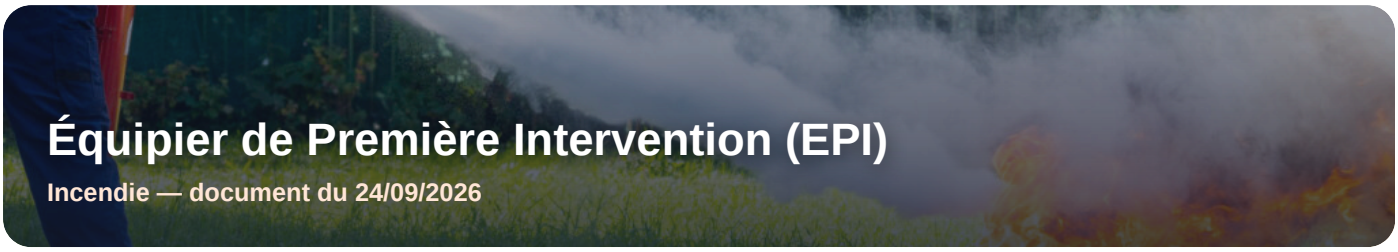
STARTER FORMATION
Formations santé & sécurité au travail — Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

26 rue des Fayettes — 69400 Villefranche-sur-Saône
09 80 49 37 71 — info@starter-formation.com
www.starter-formation.com



Équipier de Première Intervention (EPI)

Incendie — document du 24/09/2026

≈ 3 h 30 (demi-journée) **2 à 12 stagiaires** **Présentiel** **Sans niveau de qualification**

↻ Recyclage tous les 12 mois

Présentation

Personnel désigné EPI — manipulation réelle sur foyer ; RIA si site équipé. Amplitude 9 h 00 → 12 h 30.

Objectifs

Permettre au personnel désigné équipier de première intervention d'intervenir efficacement sur un début d'incendie (manipulation d'extincteurs et de RIA le cas échéant) et de participer à la mise en sécurité et à l'évacuation des personnes.

Public concerné

Tout personnel désigné équipier de première intervention (EPI) par l'employeur.

Prérequis

Aucun prérequis

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
SESSION UNIQUE — Équipier de première intervention : reconnaître, alerter, intervenir sur un début de feu et savoir se replier			
8 h 30	**Accueil – cadre et attentes**	Objectifs, rôle de l'EPI, déroulé, consignes de sécurité	Interrogative
8 h 45	**OO1 – Le feu et le développement d'un incendie**	Expliquer le triangle du feu, les modes d'extinction et la propagation (fumées, chaleur)	Interro. + expo. brève
9 h 10	**OO2 – Classes de feu et agents extincteurs**	Associer classe de feu → agent adapté et identifier les choix dangereux	Interro. + démo.
9 h 35	**OO3 – Conduite à tenir face à un début de feu**	Donner l'alarme, alerter (message structuré), protéger, décider d'agir ou de se replier	Expo. brève + jeu de rôle
10 h 00	— Pause —		
10 h 15	**OO4 – Manipuler un extincteur sur foyer réel**	Appliquer la méthode ; dos au tirage, issue dans le dos	Démonstrative + active
11 h 05	**OO5 – Mettre en œuvre le RIA (si site équipé)**	Dérouler, ouvrir, tenir la lance et intervenir en binôme	Démonstrative + active
11 h 30	**ÉPREUVES / Évaluation des acquis**	**Mise en situation : diagnostiquer, intervenir et se replier (grille) + QCM classes de feu**	**Mise en situation**
11 h 50	**Bilan & clôture**	Retour, limites, attestation, périodicité du recyclage	Interrogative
12 h 00	— Fin de la formation —		

Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de **12 mois**, l'apprenant doit suivre une session de **Équipier de Première Intervention (EPI)**.

Méthodes et moyens mobilisés

Apports théoriques illustrés, échanges sur les situations rencontrées dans l'entreprise, démonstration du formateur, exercices pratiques d'extinction sur feux réels (bac à feu ou générateur de flammes écologique), mise en situation d'alerte et de repli

Méthodes d'évaluation

Mise en situation pratique individuelle d'extinction d'un feu réel évaluée par le formateur, questionnaire de connaissances en fin de session, observation des comportements lors des exercices

QCM de positionnement à l'entrée en formation (5 questions) et QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (10 questions). Réussite à partir de 70 % de bonnes réponses.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation.

Intervenant

Formateur spécialiste en prévention et lutte contre l'incendie

Références réglementaires

ARTICLE J 39 DE L'ARRÊTÉ DU 25 JUIN 1980 : Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie et être informé des consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public.
Des exercices pratiques, ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie, doivent avoir lieu au moins une fois par semestre.
ARTICLE U 43 du code des ERP : Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie dans un hôpital, être formé à l'exécution de consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer le transfert horizontal ou l'évacuation et doivent être entraînés à la manœuvre des moyens d'extinction.
Des exercices d'évacuation simulée doivent être organisés périodiquement afin de maintenir le niveau de connaissance du personnel conformément à l'
article U 41 du code des ERP

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Toute demande d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle est étudiée avec notre référent handicap, Stéphane SABATIER (info@starter-formation.com), qui met en place les aménagements nécessaires selon la nature du handicap.

Note de la formation

★★★★★ **4,7/5** 94,7 % de satisfaction globale **100 % de réussite** aux évaluations



Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026

STARTER FORMATION — 26 rue des Fayettes, 69400 Villefranche-sur-Saône — SIRET 801 302 548 00046 — APE 85.59A
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 13227 69 auprès de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.